



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Politique migratoire

Question au Gouvernement n° 102

### Texte de la question

#### POLITIQUE MIGRATOIRE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Brigitte Barèges.

**Mme Brigitte Barèges** . Je pose la question à M. le Premier ministre : le Gouvernement est-il un gouvernement pro-immigration irrégulière ? (*Exclamations.*)

La semaine dernière, nous avons appris avec stupéfaction, en commission des lois, que les crédits destinés à la lutte contre l'immigration irrégulière seraient réduits d'un quart (*Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP et SOC*), ce que le ministre de l'intérieur a d'ailleurs reconnu. Et nous découvrons maintenant dans le projet de loi de finances pour 2025 que 1 milliard d'euros de subventions serait destiné aux associations pro-migrants !

Ce budget a triplé depuis l'élection d'Emmanuel Macron en 2016. Ces associations, nous le savons, sont bien souvent complices des passeurs et des mafias...

**M. Jean-Claude Raux** . C'est faux !

**Mme Brigitte Barèges** . ...qui ont du sang sur les mains et des morts sur la conscience (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN*), qu'il s'agisse des hommes et des femmes qui périssent chaque année en Méditerranée ou qu'il s'agisse du sang des Français ! Ainsi, l'auteur de l'attentat islamiste d'Arras avait-il bénéficié de l'aide de la Cimade pour être régularisé avec sa famille en 2014 avant de montrer sa reconnaissance en assassinant le professeur Dominique Bernard. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – Protestations sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS.*)

**Mme Clémentine Autain** . Stop !

**Mme Brigitte Barèges** . Pour réduire l'immigration, commençons par réduire les budgets de ceux qui l'alimentent et l'encouragent !

Le groupe UDR a déposé un amendement à votre budget afin de retirer en urgence 500 millions de subventions à ces associations. Ma question est donc simple : êtes-vous d'accord pour réduire enfin les aides aux associations pro-migrants et pour en affecter le montant à la construction de centres de rétention et d'expulsion, comme l'avait demandé Éric Ciotti lors de l'examen de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – Huées sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR.*)

**M. Ugo Bernalicis**. C'est une question de fasciste !

**Mme la présidente.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

**M. Othman Nasrou, secrétaire d'État chargé de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.** Contrairement à ce que vous indiquez dans votre question, il ne s'agit pas de subventions à des structures associatives mais de financements dans le cadre d'une délégation de service public décidée par l'État – cela fait partie de sa politique migratoire.

**M. Alexandre Sabatou .** Et alors ?

**M. Othman Nasrou, secrétaire d'État .** Des associations se sont portées candidates à un appel à projets et l'ont emporté. En proposant, comme vous le faites dans votre amendement, de supprimer 500 millions de crédits de la mission *Immigration, asile et intégration*, vous-même voulez casser notre capacité à exécuter notre politique migratoire. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et DR. – Protestations sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.)

Par ailleurs, savoir si nous devons ou non déléguer à des structures associatives une partie des missions relevant de la politique migratoire est une vraie question. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS.*)

**M. Benjamin Lucas-Lundy .** Non mais, franchement !

**M. Ugo Bernalicis.** Avec des défenseurs pareils...

**M. Othman Nasrou, secrétaire d'État.** Le ministre de l'intérieur, dont la détermination en la matière est connue de tous, a déjà dit très clairement qu'il était à prêt à étudier la répartition des rôles.

Je vous l'affirme en tout cas : la baisse des crédits n'est en aucun cas une solution. D'ailleurs vous la déplorez tout en l'appelant de vos vœux. Je vois là une grande contradiction.

Sachez que le cahier des charges imposé à ces structures associatives sera revu. Il est évidemment tout à fait inconcevable que les missions exercées en matière de politique migratoire ne soient pas conformes à la volonté de l'État qui les a déléguées. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

**M. Ugo Bernalicis.** C'est un procès d'intention ! Si vous n'avez aucun élément probant, ne dites rien !

**M. Othman Nasrou, secrétaire d'État.** Je vous réaffirme donc notre détermination, avec le ministre de l'intérieur et sous l'autorité du Premier ministre, à être beaucoup plus efficaces. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

**Mme Brigitte Barèges .** Je vous remercie, monsieur le ministre !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Barèges](#)

**Circonscription :** Tarn-et-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - UDR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 102

**Rubrique :** Immigration

**Ministère interrogé :** Citoyenneté et lutte contre les discriminations

**Ministère attributaire :** Citoyenneté et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 30 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2024